



APCA ASBL
Rue de l'Aurore 29
1000 Bruxelles
N° BCE : 0835.285.212

Aux parents des Enfants de l'École maternelle et primaire Catteau Aurore

Bruxelles, le 5 octobre 2021

Convocation à l'assemblée générale du 21 octobre 2021 à 18h

Chers Parents,

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à participer à l'assemblée générale de l'Association des Parents d'élèves de l'école Catteau-Aurore (l'« APCA »), qui aura lieu le **21 octobre prochain, à 18h, au réfectoire de l'école primaire.**

L'ordre du jour de cette assemblée générale est le suivant :

1. Mot d'accueil du comité ;
2. Debriefing de l'année scolaire 2020-2021 et présentation des rôles de l'APCA, des délégués de classe et des représentants des parents au Conseil de Participation ;
3. Présentation des projets pour l'année 2021-2022 avec les directions des écoles ;
4. Présentation des comptes ;
5. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs ;
6. Composition du conseil d'administration, révocation et nomination de nouveaux administrateurs (dont notamment un(e) trésorier(e) et renforcement du comité des fêtes au sein du conseil d'administration) ;
7. Renouvellement partiel des représentants des parents au Conseil de participation ;
8. Vote de la cotisation annuelle contribuant à financer les projets soutenus par l'APCA pour les deux écoles ;
9. Approbation du budget pour l'année scolaire 2021-2022 ;
10. Pouvoirs et délégations ;
11. Divers.

Tout parent d'un enfant inscrit à l'école maternelle ou à l'école primaire Catteau-Aurore est de plein droit membre de notre association et convié à prendre part à cette assemblée générale.

Nous serions vraiment ravis de vous voir nombreux à cette occasion, afin de pouvoir faire plus ample connaissance, échanger, recueillir vos avis, vos suggestions, etc.

L'assemblée se tiendra en présence des directeurs des deux écoles qui présenteront également les projets pour lesquels ils souhaiteraient obtenir un soutien de notre association.

Ceux parmi vous qui le souhaitent peuvent également se porter candidats¹ en vue de devenir administrateur de l'association et/ou se proposer comme représentant des parents au Conseil de participation.

¹ Il est demandé aux candidats d'être présents en personne à l'assemblée générale et de se munir de leur carte d'identité le jour de l'assemblée générale aux fins de publication de la nouvelle composition du Conseil d'administration après sa nomination.



En raison des mesures sanitaires en vigueur, nous devons vous demander de bien vouloir respecter les consignes suivantes afin d'assurer le bon déroulement de cette réunion :

- Pour permettre au plus grand nombre de participer à cette assemblée, il est demandé qu'**un seul parent par famille** assiste à l'assemblée générale ;
- En fonction du nombre de personnes présentes et des protocoles qui seront d'application au jour de la tenue de l'AG, il sera le cas échéant nécessaire que chaque participant conserve son masque pendant toute la durée de l'assemblée – merci donc de ne pas oublier celui-ci ;
- Dans toute la mesure du possible, il est demandé de préserver une distance minimale entre les personnes ;
- Un distributeur de gel hydro-alcoolique sera à disposition à l'entrée ;
- Aucune boisson ni nourriture ne pourra être proposée.

L'assemblée générale sera suivie à 20h30 d'une réunion d'installation du Conseil d'administration nouvellement élu.

Nous sommes impatients de vous rencontrer et de pouvoir échanger avec vous !

Merci beaucoup pour votre attention, et à très vite !

Très cordialement,

Pour l'équipe de l'APCA

Nathalie Stoessel, en remplacement temporaire de Sarah Jeddaoui.